

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDELETAdministration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDELET Havre

ANNONCES

AU HAVRE.... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
 seule chargée de recevoir les Annonces pour
 le Journal.
 Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE*Le plus fort Tirage des Journaux de la Région*

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
 Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
 Rédaction, 35, rue Fontenelle — Tél. 7.60

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.	19 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	22
Union Postale.....	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 26 Avril 1914

CANDIDATS RÉPUBLICAINS DE GAUCHE

1^{re} Circonscription du Havre**JULES SIEGFRIED**ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ SORTANT2^e Circonscription du Havre**PAUL CLOAREC**OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR
ANCIEN OFFICIER DE MARINE3^e Circonscription du Havre**GEORGES BUREAU**

DÉPUTÉ SORTANT

Président d'Honneur de la Société d'Encouragement à l'Agriculture de l'Arrondissement du Havre

Profession de Foi de M. Paul CLOAREC

Officier de la Légion d'honneur
Ancien Officier de Marine

Professeur à l'École des Sciences Politiques

CANDIDAT D'UNION RÉPUBLICAINE

Mes Chers Concitoyens,

La réunion de tous les Comités républicains de gauche de la deuxième Circonscription m'a fait l'honneur de m'offrir la candidature aux prochaines élections législatives, en m'affirmant que cette candidature était la plus capable de réaliser l'union des républicains.

Demeuré en dehors des querelles locales, je ne suis, en effet, cependant pas un étranger pour beaucoup d'entre vous, puisque je fais chaque année au Havre un séjour prolongé, motivé spécialement par diverses manifestations nationales, et par l'étude des questions intéressant le port et les marins.

C'est sur ce terrain élevé d'union républicaine que je veux rester et que je continuerai à me tenir si vous m'envoyez au Parlement.

Connaissant vos intérêts, c'est avec toute l'ardeur dont je me sens capable que je me vouerai à leur défense avec l'espoir d'y mieux réussir qu'un homme surtout préoccupé de saper le régime gouvernemental et de susciter sans cesse des difficultés aux Ministres de la République. Il est bien entendu que je n'attaque pas l'homme privé, mais uniquement les idées qu'il représente. L'honnêteté et l'honorabilité n'ont rien à voir avec les opinions politiques.

Nous allons nous trouver en présence de problèmes qui méritent la plus sérieuse attention et au sujet desquels nos adversaires s'efforcent de créer une panique que rien ne justifie. Ces problèmes, il suffit de les envisager avec sang-froid, et seuls des hommes dont les opinions et le caractère soient une garantie contre les menées réactionnaires ou les utopies révolutionnaires, peuvent les résoudre dans l'ordre et dans la paix républicaine.

S'il est quelques électeurs que leur extrême modération fasse hésiter, nous leur rappellerons que, voter pour un homme de la droite, c'est compromettre les conquêtes démocratiques déjà réalisées, mais c'est aussi contribuer à jeter le trouble dans le pays, obliger les gouvernements républicains à se défendre contre des attaques incessantes.

S'il est, d'autre part, des républicains épris de solutions plus accentuées que celles que je leur propose de soutenir, ils se souviendront de la nécessité de faire le sacrifice de certaines préférences pour vaincre la réaction.

Je fais donc appel à tous les républicains, c'est-à-dire à tous les hommes épris de plus de liberté et de plus de justice sociale contre le représentant du Conservatisme réactionnaire. Vous ne vous laisserez pas égarer par telle ou telle étiquette qu'il estime plus habile de prendre pour faire illusion.

Au point de vue politique :

La neutralité religieuse de l'Etat, condition essentielle de toute liberté de penser, la défense de l'école laïque, restent les bases de tout programme républicain. C'est par un étrange abus que nos adversaires ont détourné le mot « libéral » de son sens, afin de profiter de la sympathie qu'il inspire. La liberté qu'ils demandent, c'est celle de continuer à opprimer les consciences des autres comme ils l'ont fait au cours des siècles. Ce n'est pas ainsi que nous comprenons la liberté. Respectueux de toutes les croyances, nous voulons que la religion demeure une affaire privée et n'empêche pas sur le domaine de l'Etat.

Deux questions essentielles sont aujourd'hui au premier plan : la question militaire et la question fiscale.

La France républicaine est pacifique parce qu'elle est elle-même maîtresse de ses destinées, mais nous avons à nos portes des voisins chez lesquels la seule volonté du Souverain peut déclencher la guerre, soit pour faire diversion à des difficultés intérieures, soit sous la pression des partis nationalistes et réactionnaires qui dominent à sa Cour.

A la suite d'une série de provocations, ce souverain voisin a brusquement accru les effectifs de son armée et pris des mesures agressives. L'immense majorité des républicains a reconnu la nécessité d'une prolongation du service militaire pour mettre notre pays à l'abri d'une attaque brusquée ; tandis que les uns demandaient 30 mois, les autres 36 mois, la majorité s'est ralliée à un service dit de trois ans, qui n'est en réalité que de 32 mois. Si nous ne tenons compte ni des voix de droite ni des voix d'extrême-gauche, 212 députés de gauche contre 131 ; 176 sénateurs de gauche contre 36 ont voté la loi de trois ans et, hier encore, MM. Doumergue, président du Conseil, Noulens, ministre de la guerre, Maginot, sous-secrétaire d'Etat, proclamaient la nécessité de maintenir cette loi.

Assurément, la charge est lourde, et ce n'est pas de gaieté de cœur que les républicains l'ont imposée au pays (dès que les circonstances le permettront, ils chercheront à la réduire) ; mais nous ne voulons pas revoir les horreurs d'une invasion comme celle de 1870, due à la négligence du régime impérial, et nous savons que nous n'aurons la paix que si nous sommes assez forts pour décourager les tentatives d'agression. Tous les citoyens ont accepté virilement cette charge parce qu'ils ont compris que la première condition de toute liberté, c'est notre indépendance nationale.

Les réactionnaires, pour lesquels tout prétexte est bon pour essayer de créer de l'agitation ou de diviser les républicains, ont voulu présenter cette loi comme un désaveu de la loi de 1905 qui, la première, a réalisé en France l'absolue égalité du service militaire. Nous n'avons rien renié, et l'égalité absolue est restée la base de la loi de 1913.

L'effort militaire que nous impose l'Allemagne réactionnaire pour notre défense, l'occupation du Maroc devenue nécessaire pour ne pas laisser les Allemands s'installer à la porte de notre Algérie, l'application des lois sociales dont tous les républicains approuvent le principe, nous obligent à faire un effort financier considérable : cet effort exige des modifications dans l'assiette de nos impôts. (Nous voulons que ces modifications réalisent une répartition plus équitable en établissant une progression d'après les fortunes, de façon à dégraver les petits et à faire payer l'impôt à la fortune acquise.) Mais le souci de réaliser cette répartition équitable ne doit pas nous faire perdre de vue la nécessité de respecter le secret des affaires et l'inviolabilité de notre foyer. Je repousserai donc toute proposition basée sur une déclaration contrôlée de leur fortune par les contribuables, convaincu qu'il existe d'autres moyens d'établir la justice fiscale.

La réforme électorale reste encore à l'ordre du jour, il me paraît nécessaire d'en finir avec cette cause de discordance entre les républicains, en adoptant une mesure transactionnelle qui donne satisfaction à la fois aux principes de justice invoqués par les proportionnalistes et aux objections des majoritaires. Il existe des systèmes répondant à ce double objectif et j'en ai moi-même proposé un récemment.

Cette réforme électorale doit être le point de départ d'une réforme administrative dont tous les républicains sentent la nécessité ; cette réforme ne peut être faite que par des républicains sincères qu'on ne puisse suspecter d'arrière-pensées rétrogrades, monarchistes ou impérialistes.

Au point de vue économique :

Je me suis spécialement consacré depuis de longues années aux études économiques dont le but est de développer la richesse nationale ; je continuerai à en faire l'objet principal de mes préoccupations ; je n'ai pas besoin d'ajouter que les questions maritimes me sont familières et d'insister sur l'intérêt que je leur porte.

Je mettrai naturellement au service exclusif du port du Havre mon activité et l'expérience que j'ai acquise dans l'étude constante que je fais depuis douze ans de tous les ports français et étrangers.

Les sujets principaux qui s'imposent à l'heure présente à notre attention sont : la stricte surveillance du budget, la réorganisation des services publics sur des principes industriels, les économies, l'amortissement de la Dette publique que nous ont léguée les régimes antérieurs, l'organisation commerciale et industrielle comportant la défense du petit commerce et une plus juste répartition des patentes, les écoles professionnelles, les écoles d'agriculture, l'apprentissage, la continuation de la réorganisation de la marine marchande à laquelle j'ai déjà quelque peu contribué, l'aménagement de nos ports, en particulier de celui du Havre, encore en retard sur ses concurrents sur bien des points ; le développement de notre commerce intérieur et extérieur, l'étude des marchés mondiaux, notamment au profit de notre grande métropole commerciale du Havre ; l'extension de nos moyens de transport par routes, par voies ferrées, par eau, en particulier le doublement de la voie ferrée vers Paris et la création de cette ligne vers le Sud depuis si longtemps à l'étude.

Ce n'est pas seulement par des paroles, mais par des actes que j'entends travailler à la solution de toutes ces questions.

L'Agriculture, étant la première mamelle de la France, mérite une attention que je ne lui marchanderais pas. Je m'attacherai à tous les moyens de favoriser son essor, à tirer parti dans notre circonscription des nombreuses lois que la République a établies pour favoriser l'Agriculture, notamment celles qui concernent le crédit aux Coopératives, aux Mutuelles agricoles et aux particuliers, les assurances, la constitution du bien de famille insaisissable.

La République, qui a toujours travaillé pour la terre, vient encore de la dégrever de 50 millions, il y a quelques jours.

Je m'attacherai aussi à obtenir une solution du problème de la plus-value des terres affermées, problème que j'ai spécialement étudié avec celui de la propriété commerciale qui lui est connexe.

Au point de vue social :

Sous l'Ancien Régime, le sort des travailleurs de la Campagne et de la Ville était si misérable que nos pères ont fait la Révolution qui a établi l'égalité civile et nous a tous affranchis.

Qui donc voudrait revenir à l'état de choses disparu ? Mais dans notre pays, libéré par la République, la lutte des classes n'a plus de raison d'être puisque les classes n'existent plus depuis 1789 ; désormais je vois le progrès social dans l'entente entre le Capital et le Travail, dans l'accession de tous à la propriété rurale ou industrielle.

Repoussant l'égoïsme réactionnaire et le désordre révolutionnaire que rien ne justifie dans un pays libre tel que le nôtre et qui, se succédant l'un l'autre, n'amènent que des haines et des ruines, je pense que l'avenir est à l'organisation syndicale professionnelle, qui multiplie la puissance de production des travailleurs de la Campagne ou de l'atelier et qui, dans les vastes entreprises, permet seule de maintenir la paix sociale en rendant possible la discussion précise des intérêts entre les employeurs et les employés, et de sauvegarder les droits de chacun.

Les mesures propres à améliorer le sort des employés de commerce et à les protéger contre l'invasion des employés étrangers feront aussi l'objet de ma sollicitude.

Je m'attacherai à développer les lois de crédit populaire, d'habitations à bon marché, l'assistance aux familles nombreuses.

L'Etat se doit à lui-même d'être patron modèle, je veillerai donc à ce que les fonctionnaires soient traités avec toute la sollicitude à laquelle ils ont droit.

Les lois sociales sont l'honneur de la République, aussi sont-elles les plus combattues par les réactionnaires. Certains d'entre eux se sont mis en tête récemment de faire sur ce point de la surenchère pour s'attirer les sympathies des travailleurs. Ceux-ci ne se laisseront pas prendre, il leur suffira de se rappeler la longue résistance des réactionnaires lorsqu'ils étaient au Pouvoir sous la Royauté ou sous l'Empire pour comprendre où sont leurs amis.

Certaines des lois sociales sont incomplètes ou imparfaites parce qu'elles sont des nouveautés pour lesquelles on manquait d'expérience, mais il n'est pas un républicain qui n'en approuve le principe, et désormais l'expérience permettra de rectifier les erreurs commises. Nous devons, je crois, dans ce but, faire appel au concours précieux de la Mutualité, œuvre essentiellement démocratique et française.

Mes chers Concitoyens,

Convaincu que les grandes lignes de ce programme répondent à vos aspirations et à au sérieux de votre caractère, je ne vous ferai pas de vaines promesses. Les preuves d'activité et d'énergie que j'ai déjà données au cours de mon existence vous sont un sûr garant de la conscience avec laquelle je défendrai vos intérêts et ceux de la République.

C'est donc avec confiance que je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur moi.

Paul CLOAREC

Candidat d'Union Républicaine.

Profession de Foi de M. Georges BUREAU

DÉPUTÉ SORTANT

Président d'Honneur de la Société d'Encouragement à l'Agriculture de l'Arrondissement du Havre

CANDIDAT D'UNION RÉPUBLICAINE

Mes Chers Concitoyens,

Depuis quatre années que j'ai l'honneur de vous représenter à la Chambre, j'ai défendu avec toute mon activité et toute mon énergie les intérêts de notre belle circonscription. J'ai fait tout ce qui m'était possible pour me rendre digne de votre estime et de votre confiance.

Je fais, de nouveau, appel à vos suffrages, afin de me dévouer, dans l'avenir, comme par le passé, aux besoins de notre agriculture, de notre commerce, de notre industrie et de notre marine. L'expérience que j'ai acquise facilitera mes efforts.

Je veux la prospérité des affaires, pour que chacun profite largement de son travail. Les Petits Commerçants savent que j'ai adhéré au programme économique commun des groupements commerciaux, industriels et agricoles de la région, en faveur du commerce de détail. Ils savent aussi que j'ai déposé une proposition de loi ayant pour but d'étendre à l'achalandage la reconnaissance de la propriété commerciale.

Les ouvriers savent qu'ils auront toujours en moi un ami franc et résolu, prêt à voter les lois humanitaires, protectrices du travail et de la famille.

Les modestes fonctionnaires et agents de l'Etat me verront aussi toujours à l'œuvre pour soutenir leurs revendications légitimes.

Mes Chers Concitoyens,

Je veux une République sage et réformatrice. La justice égale pour tous.

La dernière Chambre a voté le dégrèvement de la terre. La prochaine devra changer les bases de notre système fiscal qui ne sont plus en rapport avec le revenu réel des contribuables, supprimer l'impôt anti-démocratique des portes et fenêtres et reviser les patentes.

Je collaborerai à l'établissement d'un régime fiscal nouveau répartissant plus équitablement les charges, tout en respectant le secret des affaires et la liberté du foyer.

Je demanderai un large dégrèvement en faveur des familles nombreuses.

Je considère, comme vous, qu'il importe d'apporter des simplifications dans le fonctionnement des services publics, et de les contraindre à réaliser des économies. Or, j'ai constaté que le droit de contrôle parlementaire sur les dépenses de ces divers services est plus théorique que réel. Je proposerai les mesures législatives propres à en assurer l'exercice.

Je demanderai que soit interdit le cumul du mandat parlementaire et de fonctions quelconques dans les administrations financières.

Je demanderai également que les appels au crédit public soient réglementés, de telle manière que la petite épargne soit efficacement protégée.

Je suis partisan de la réduction du nombre des députés. Je ne puis admettre que certains d'entre eux représentent par exemple trois mille électeurs, alors que d'autres en représentent vingt mille. Je voterai une réforme du scrutin, pour que les circonscriptions électorales comprennent autant que possible un nombre sensiblement égal d'électeurs.

Je veux l'union de tous les vrais républicains contre les partis de Désordre et de Réaction.

Le respect de toutes les croyances religieuses ou philosophiques.

La liberté de l'enseignement et la neutralité de l'Etat garantissant la liberté de tous.

Des encouragements constants à la mutualité et à la prévoyance.

L'organisation de l'enseignement professionnel.

Je veux que la France ait une armée et une marine fortes et puissantes, qui la mettent à l'abri de toute menace. J'ai fait mon devoir à cet égard. Je continuerai à le faire en m'inspirant des circonstances internationales. Nous avons tous à cœur la grandeur morale et la défense de notre chère Patrie.

Républicains, unissez-vous pour faire triompher, une fois de plus, l'idée Républicaine.

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !**Georges BUREAU**

Député Sortant

PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT À L'AGRICULTURE DE L'ARRONDISSEMENT DU HAVRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1^{re} Circonscription du Havre

RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique aura lieu aujourd'hui mardi, 21 avril, à 8 h. 3/4, à la Salle des Fêtes de l'Eure, rue Dumont-d'Urville.

M. Jules Siegfried exposera son programme. Les cartes d'électeurs seront exigées à l'entrée.

2^e Circonscription du Havre

Les Réunions de M. P. Cloarec

Candidat d'Union républicaine

Etainhus, Epretot, Saint-Romain, sont les trois étapes qu'a faites hier M. Paul Cloarec pour exposer son programme. Partout, les déclarations si nettement républicaines et si franchement démocratiques du candidat ont été saluées des applaudissements unanimes des auditeurs. Fière républicaine a triomphé, hier, dans ces communes. Ce triomphe sera affirmé de la façon la plus éclatante dimanche prochain !

A Etainhus

Soixante électeurs s'étaient groupés autour de M. Larray, adjoint au maire, président de séance, et de M. Eno, assesseur, pour acclamer la candidature de M. Paul Cloarec.

Le candidat exposa son programme, s'appliquant à démontrer l'œuvre bienfaisante de la République en faveur de l'agriculture, et d'un rapide coup d'oeil sur ce qu'il restait à faire pour assurer la prospérité toujours croissante du sol de France, donner aux travailleurs de ce sol le plus de bien-être, et permettre une plus grande exportation des produits agricoles.

Les électeurs présents adoptèrent à l'unanimité l'ordre du jour en faveur de l'annulation de la loi de trois ans, et s'engagèrent à faire triompher la République, sur son nom, le 26 avril prochain.

A Epretot

M. Lecat présida la réunion d'Epretot, où 35 électeurs écoutèrent avec la plus grande attention la conférence, au cours de laquelle M. Paul Cloarec exposa son programme, programme de liberté, de neutralité et de justice sociale. Le candidat montra à ses auditeurs le caractère politique spécial de chaque candidat et déclara que tous devaient écarter de leur vote le candidat de droite et le candidat d'extrême-gauche, l'un parce qu'il était l'héritier des idées des régimes heureusement disparus, l'autre parce qu'il se faisait l'apôtre de réformes irréalisables, au moins dans la forme qu'il les présente. Le candidat dit ensuite quelles étaient ses idées personnelles et demanda aux électeurs de prouver leur entière adhésion à ces principes en votant en masse, dimanche prochain, pour assurer non pas tant un succès personnel, que le triomphe de la vérité et de la justice.

La séance fut levée aux cris répétés de « Vive la République ! »

A Saint-Romain

A huit heures et demie, cent électeurs de Saint-Romain étaient rassemblés à l'hôtel Maillotte. M. le docteur Pidet, conseiller municipal, fit élu président et M. Benoist et Gand, assesseurs.

Dans son numéro du 3 avril dernier, déclarait tout d'abord M. Cloarec, Le Libre Parole annonçait que plusieurs de ses rédacteurs étaient candidats aux élections législatives du 26 avril prochain. Parmi ces noms, est celui de M. Georges Ansel. Cette information de ce journal dont les opinions sont connues de tous, silencieusement les opinions véritables du candidat de droite.

M. Cloarec définit ensuite la liberté, telle que la comprennent et la veulent les républicains, et narra les luttes des Français à travers les siècles, pour conquérir cette liberté et supprimer les privilèges. Le candidat devança les sophismes du candidat socialiste sur le capital, et démolit ses arguments contre la loi de trois ans. M. Larray affirma, sans cesse, que le ministère actuel est un adversaire irréductible de cette loi. M. Cloarec, pour démontrer cette affirmation, donna lecture des déclarations faites en faveur de cette réforme par M. Gaston Doumergue, président du Conseil, dans son discours de Souillac ; par M. Fernand David, ministre des travaux publics, dans sa profession de foi aux électeurs de Saint-Julien (Savoie) ; par M. Lebrun, ministre des Co-

Voir la Dernière Heure
en Deuxième Page



THÉ-GALA

DU
MARDI 21 AVRIL 1914
De 4 à 6 heures

PROGRAMME

- Première Partie
1. Entrée des Gladiateurs (marche triomphale)..... J. FICK
2. Suite Espagnole (en 3 parties) Jane Vior
3. Bohème (sélection)..... G. MICHELIS
4. L'Arlesienne (Pastorale, Intermezzo, Fandango)..... G. MICHELIS
5. Romance pour violon..... J. SVENDSEN (Par M. ANDRÉ DE MEYER)

- Deuxième Partie
6. La Forêt Enchantée (ouverture) J. CHOSTAKOVITCH
7. Dans les Ombres..... J. FICK
8. Tannhäuser (sélection)..... G. MICHELIS
9. Pomme (valse)..... J. FICK
10. The Charleston Parade..... F. DIXON

ORCHESTRE, sous la Direction de M. DUFY
Piano à quatre ERARD de la Maison DESFORGES

A notre SALON DE PEINTURE
Exposition des Œuvres
de MM. CHIGOT et BERONNEAU

LE MEILLEUR DENTIFRICE
RADIANOL
En vente au GRAND BAZAR et aux
GALERIES DU HAVRE.

ÉTRANGER

ALSACE-LORRAINE
Une Manifestation en l'honneur du comte de Wedel

Dimanche soir, à 8 heures, la manifestation annoncée en l'honneur du départ prochain du statthalter d'Alsace-Lorraine, comte de Wedel.

Une retraite aux flambeaux avait été organisée par l'Association des chanteurs d'Alsace-Lorraine, à laquelle prirent part plus de deux cents sociétés de toutes sortes.

Lorsque le défilé fut terminé, M. Zenger, président du comité d'organisation de la manifestation, a prononcé un discours dans lequel il a exprimé ses regrets au sujet du départ du comte de Wedel.

Le comte de Wedel a pris à son tour la parole.

Il a remercié la population pour la manifestation qui a été organisée en son honneur. En sa qualité de statthalter, il a invité les Alsaciens-Lorrains à collaborer, comme par le passé, avec le nouveau gouvernement.

« Je n'ai pas toujours réussi pour ma part, dit-il, dans ma tâche, car les difficultés que j'ai rencontrées sur ma route ont été nombreuses, mais j'ai toujours été d'accord avec mon empereur ».

« Je fais des vœux, dit-il en terminant, pour le bien et le développement de ce pays. Ne vous arrêtez pas au passé. Regardez l'avenir ».

Le comte a invité les personnes rassemblées autour de lui à pousser un triple hurra en l'honneur de l'empereur et de l'Alsace-Lorraine.

INFORMATIONS

L'Accident d'aviation de Buc

Voici les bulletins officiels médicaux des aviateurs Bidot et Pellardeau, blessés dimanche à Buc et actuellement à l'hôpital de Versailles :

Pour Bidot : fracture compliquée de la jambe, vaste plaie ayant nécessité l'ablation d'un fragment de tibia ; état général assez bon. Blessure absolue de la tête et du cou. Pour Pellardeau : blessures peu graves, état général très satisfaisant.

Le corps de l'aviateur d'Abbin a été mis en bière hier matin. Il a été transporté hier soir à la gare de Versailles-Chantiers, d'où il est parti pour Nancy à minuit 37 et arrivera ce matin à 9 h. 37.

La date des obsèques de l'aviateur Deroys n'est pas encore fixée.

Hier après-midi, un de nos confrères s'est rendu à l'hôpital civil de Versailles, et a pu s'entretenir quelques instants avec l'aviateur Bidot. Voici ce qu'il lui a dit sur l'accident :

« En voulant dépasser mon concurrent Deroys — nous volions alors à vingt-cinq mètres de hauteur, — je tentai de prendre de la hauteur pour passer au-dessus de lui, mais la fatalité voulut que j'atteignisse le pylône en même temps que lui. Or mon concurrent prenait à chaque pylône la hauteur, et comme je marchais face au soleil, il arriva un moment où je ne vis plus mon appareil. Je croyais être à vingt-cinq mètres environ au-dessus de lui lorsque mon appareil fut enlevé et je me rendis compte que la direction ne m'appartenait plus. J'eus conscience de la chute. Depuis ce moment je ne me rappelle plus rien. Je perdis connaissance et encore maintenant je ne puis comprendre comment Deroys put être touché ».

Bidot, qui est natif de Lons-le-Saunier, est le fils du capitaine Bidot, du 44^e régiment d'infanterie à Lons-le-Saunier.

Pellardeau a, de son côté, fait le récit suivant :

« La chute s'est produite à une hauteur de 40 mètres environ. L'aile droite du monoplan de Deroys a touché notre appareil en dessous. Je n'étais pas gêné par le soleil parce que je tournais le dos à mon pilote Bidot. Notre appareil, après avoir été touché par l'appareil de Deroys, piqua du nez et vint tomber à environ quinze mètres de l'appareil de Dabin. Je me souviens d'avoir vu un grand jet de flammes, et dès ce moment-là j'ai perdu connaissance ».

Pellardeau est Nçois et habitait Paris.

Chronique Locale

OBSERVATOIRE DE PARIS

Paris, 20 avril, 11 h. 30.

Extremes barométriques : 760 millim. à Belfort, 766 millim. à Biarritz.

Fortes pressions Europe.

Dépression Algérie.

Temps probable : vent des régions Est, temps beau et chaud.

AU HAVRE (Centre de la Ville)

A midi..... 777 + 19

A minuit..... 771 + 13

LA FÊTE À SOUHAITER :

AUJOURD'HUI... Saint-Anne

DEMAIN... Sainte-Reine

PAR-ÇI, PAR-LÀ

Correspondance

M. le maire du Havre va recevoir la lettre suivante qu'une indisposition coupable m'a permis de lire avant lui :

« Notre race, Monsieur le Maire, a la très fâcheuse et très vieille réputation d'être violente et généralement dépourvue de courtoisie. Elle l'a, d'ailleurs, souvent justifiée par la façon plutôt brutale dont elle accueille ceux qui la veulent traverser aussi bien ceux qui font commerce de ses instincts de sauvagerie et les offrent en spectacle aux foules accourues ».

« Mais il est en notre puissance famille des nuances d'éducation et des hiérarchies de la délicatesse. Il est des lions inoffensifs et imposants, clement et magnifiques. Les hommes les empruntent souvent pour les hausser jusqu'aux honneurs du symbole. Ils l'évoquent alors la force, la majesté, la puissance. Ils figurent dans les blasons ou sur les places publiques. Ce sont des lions polés et de bonne compagnie. Ils servent la vanité des uns, l'impressionnant l'imaginaire des autres. Ce sont des lions de tout repos et sympathiques ».

« Nous sommes de ceux-ci, Monsieur le maire, et vous ne serez dès lors pas surpris de savoir qu'un élémentaire sentiment de gratitude nous inspire ces lignes exultantes et sincères ».

« Il nous est revenu qu'un arrêté municipal déterminait désormais les emplacements exclusifs où devront être affichés, pendant la période de gestation électorale, les placards des candidats. Conformément au désir du législateur, ces endroits ont été bien choisis. C'est réglementé en bonne et due forme par vos soins attentifs et fidèles. Que grâce vous soient rendues, Monsieur le Maire. Nous sommes épanouis, protégés contre le vandalisme du colleur. Nous souffrons de joie dans nos vieilles barbes ! »

« Pour bien la comprendre, cette fois, Monsieur le Maire, pour en sentir toute la spontanéité chaleureuse, il faut vous rappeler un peu le tableau lamentable que nous offrons naguère, en ces jours d'affichage intensif. « Le lion et le papillon ». C'est un charmant titre de fable que le Bonhomme eut peut-être écrite. En réalité, au Havre, le lion et le papillon représentaient un roi du désert balafre de papiers multicolores sur lesquels on lisait des noms ».

« L'afficheur venait d'abord occuper notre socle, puis la marée montait, le placard gagnait nos patentes, notre crière en bavette, nos flancs... C'était un spectacle affreux pour notre renommée de lion, pour la dignité de la Justice que nous prétendions garder — un peu hardi, ce symbole, entre nous : l'image de la Force devant la maison du Droit, enfin passons... — pour la gravité des mœurs électorales d'un pays libre et d'une démocratie consciente... »

« Mais ce sont là des souvenirs mauvais qui s'estompent déjà devant les beautés du moment. Et je veux rugir encore la reconnaissance ».

On lui fit respirer des sels et, un instant après, elle commençait à reprendre ses sens.

« Que se passe-t-il donc ? demanda-t-elle en prononçant un long regard autour d'elle ».

« Ne vous effrayez pas, Madame, tenez de rester calme, lui dit Henriette, car vous avez besoin de tout votre sang-froid pour prendre un parti ».

« Qu'est-il donc arrivé ? parlez, reprit la jeune femme en faisant un effort visible pour se rappeler ».

« Je ne devrais pas vous le dire tout de suite, après la terrible secousse que vient d'éprouver Madame, mais le temps presse, on peut éviter un grand malheur en se hâtant... enfin, Madame la comtesse, vous avez perdu connaissance en lisant un télégramme qui... »

La comtesse jeta un cri d'angoisse.

« Ah ! je sais, je me rappelle, s'écria-t-elle, mon mari... l'apoplexie... il est mort ».

Et, se relevant tout à coup par un violent effort :

« Vite, vite, ma voiture ! »

« Mais Madame la comtesse est trop faible, dit Henriette, le cocher peut y aller seul et ramener... »

« Vous ne savez donc pas que dans une heure je serais morte d'angoisse ? non, non, tout de suite ma voiture ».

« Berthe, courez donner ordre qu'on attelle, dit Henriette à la cuisinière ; moi, pendant ce temps, je vais habiller Madame ».

« Je n'ai pas le temps, passez-moi une robe de chambre ».

On lui fit respirer des sels et, un instant après, elle commençait à reprendre ses sens.

« Que se passe-t-il donc ? demanda-t-elle en prononçant un long regard autour d'elle ».

« Ne vous effrayez pas, Madame, tenez de rester calme, lui dit Henriette, car vous avez besoin de tout votre sang-froid pour prendre un parti ».

« Qu'est-il donc arrivé ? parlez, reprit la jeune femme en faisant un effort visible pour se rappeler ».

« Je ne devrais pas vous le dire tout de suite, après la terrible secousse que vient d'éprouver Madame, mais le temps presse, on peut éviter un grand malheur en se hâtant... enfin, Madame la comtesse, vous avez perdu connaissance en lisant un télégramme qui... »

La comtesse jeta un cri d'angoisse.

« Ah ! je sais, je me rappelle, s'écria-t-elle, mon mari... l'apoplexie... il est mort ».

Et, se relevant tout à coup par un violent effort :

« Vite, vite, ma voiture ! »

« Mais Madame la comtesse est trop faible, dit Henriette, le cocher peut y aller seul et ramener... »

« Vous ne savez donc pas que dans une heure je serais morte d'angoisse ? non, non, tout de suite ma voiture ».

« Berthe, courez donner ordre qu'on attelle, dit Henriette à la cuisinière ; moi, pendant ce temps, je vais habiller Madame ».

« Je n'ai pas le temps, passez-moi une robe de chambre ».

On lui fit respirer des sels et, un instant après, elle commençait à reprendre ses sens.

« Que se passe-t-il donc ? demanda-t-elle en prononçant un long regard autour d'elle ».

« Ne vous effrayez pas, Madame, tenez de rester calme, lui dit Henriette, car vous avez besoin de tout votre sang-froid pour prendre un parti ».

« Qu'est-il donc arrivé ? parlez, reprit la jeune femme en faisant un effort visible pour se rappeler ».

« Je ne devrais pas vous le dire tout de suite, après la terrible secousse que vient d'éprouver Madame, mais le temps presse, on peut éviter un grand malheur en se hâtant... enfin, Madame la comtesse, vous avez perdu connaissance en lisant un télégramme qui... »

La comtesse jeta un cri d'angoisse.

« Ah ! je sais, je me rappelle, s'écria-t-elle, mon mari... l'apoplexie... il est mort ».

Et, se relevant tout à coup par un violent effort :

« Vite, vite, ma voiture ! »

« Mais Madame la comtesse est trop faible, dit Henriette, le cocher peut y aller seul et ramener... »

« Vous ne savez donc pas que dans une heure je serais morte d'angoisse ? non, non, tout de suite ma voiture ».

« Berthe, courez donner ordre qu'on attelle, dit Henriette à la cuisinière ; moi, pendant ce temps, je vais habiller Madame ».

« Je n'ai pas le temps, passez-moi une robe de chambre ».

On lui fit respirer des sels et, un instant après, elle commençait à reprendre ses sens.

« Que se passe-t-il donc ? demanda-t-elle en prononçant un long regard autour d'elle ».

« Ne vous effrayez pas, Madame, tenez de rester calme, lui dit Henriette, car vous avez besoin de tout votre sang-froid pour prendre un parti ».

« Qu'est-il donc arrivé ? parlez, reprit la jeune femme en faisant un effort visible pour se rappeler ».

« Je ne devrais pas vous le dire tout de suite, après la terrible secousse que vient d'éprouver Madame, mais le temps presse, on peut éviter un grand malheur en se hâtant... enfin, Madame la comtesse, vous avez perdu connaissance en lisant un télégramme qui... »

La comtesse jeta un cri d'angoisse.

« Ah ! je sais, je me rappelle, s'écria-t-elle, mon mari... l'apoplexie... il est mort ».

Et, se relevant tout à coup par un violent effort :

« Vite, vite, ma voiture ! »

« Mais Madame la comtesse est trop faible, dit Henriette, le cocher peut y aller seul et ramener... »

« Vous ne savez donc pas que dans une heure je serais morte d'angoisse ? non, non, tout de suite ma voiture ».

« Berthe, courez donner ordre qu'on attelle, dit Henriette à la cuisinière ; moi, pendant ce temps, je vais habiller Madame ».

« Je n'ai pas le temps, passez-moi une robe de chambre ».

On lui fit respirer des sels et, un instant après, elle commençait à reprendre ses sens.

« Que se passe-t-il donc ? demanda-t-elle en prononçant un long regard autour d'elle ».

« Ne vous effrayez pas, Madame, tenez de rester calme, lui dit Henriette, car vous avez besoin de tout votre sang-froid pour prendre un parti ».

« Qu'est-il donc arrivé ? parlez, reprit la jeune femme en faisant un effort visible pour se rappeler ».

« Je ne devrais pas vous le dire tout de suite, après la terrible secousse que vient d'éprouver Madame, mais le temps presse, on peut éviter un grand malheur en se hâtant... enfin, Madame la comtesse, vous avez perdu connaissance en lisant un télégramme qui... »

La comtesse jeta un cri d'angoisse.

« Ah ! je sais, je me rappelle, s'écria-t-elle, mon mari... l'apoplexie... il est mort ».

Et, se relevant tout à coup par un violent effort :

« Vite, vite, ma voiture ! »

« Mais Madame la comtesse est trop faible, dit Henriette, le cocher peut y aller seul et ramener... »

« Vous ne savez donc pas que dans une heure je serais morte d'angoisse ? non, non, tout de suite ma voiture ».

« Berthe, courez donner ordre qu'on attelle, dit Henriette à la cuisinière ; moi, pendant ce temps, je vais habiller Madame ».

« Je n'ai pas le temps, passez-moi une robe de chambre ».

On lui fit respirer des sels et, un instant après, elle commençait à reprendre ses sens.

« Que se passe-t-il donc ? demanda-t-elle en prononçant un long regard autour d'elle ».

« Ne vous effrayez pas, Madame, tenez de rester calme, lui dit Henriette, car vous avez besoin de tout votre sang-froid pour prendre un parti ».

« Qu'est-il donc arrivé ? parlez, reprit la jeune femme en faisant un effort visible pour se rappeler ».

« Je ne devrais pas vous le dire tout de suite, après la terrible secousse que vient d'éprouver Madame, mais le temps presse, on peut éviter un grand malheur en se hâtant... enfin, Madame la comtesse, vous avez perdu connaissance en lisant un télégramme qui... »

La comtesse jeta un cri d'angoisse.

« Ah ! je sais, je me rappelle, s'écria-t-elle, mon mari... l'apoplexie... il est mort ».

Et, se relevant tout à coup par un violent effort :

« Vite, vite, ma voiture ! »

« Mais Madame la comtesse est trop faible, dit Henriette, le cocher peut y aller seul et ramener... »

« Vous ne savez donc pas que dans une heure je serais morte d'angoisse ? non, non, tout de suite ma voiture ».

« Berthe, courez donner ordre qu'on attelle, dit Henriette à la cuisinière ; moi, pendant ce temps, je vais habiller Madame ».

« Je n'ai pas le temps, passez-moi une robe de chambre ».

On lui fit respirer des sels et, un instant après, elle commençait à reprendre ses sens.

« Que se passe-t-il donc ? demanda-t-elle en prononçant un long regard autour d'elle ».

« Ne vous effrayez pas, Madame, tenez de rester calme, lui dit Henriette, car vous avez besoin de tout votre sang-froid pour prendre un parti ».

« Qu'est-il donc arrivé ? parlez, reprit la jeune femme en faisant un effort visible pour se rappeler ».

« Je ne devrais pas vous le dire tout de suite, après la terrible secousse que vient d'éprouver Madame, mais le temps presse, on peut éviter un grand malheur en se hâtant... enfin, Madame la comtesse, vous avez perdu connaissance en lisant un télégramme qui... »

La comtesse jeta un cri d'angoisse.

« Ah ! je sais, je me rappelle, s'écria-t-elle, mon mari... l'apoplexie... il est mort ».

Et, se relevant tout à coup par un violent effort :

« Vite, vite, ma voiture ! »

« Mais Madame la comtesse est trop faible, dit Henriette, le cocher peut y aller seul et ramener... »

« Vous ne savez donc pas que dans une heure je serais morte d'angoisse ? non, non, tout de suite ma voiture ».

« Berthe, courez donner ordre qu'on attelle, dit Henriette à la cuisinière ; moi, pendant ce temps, je vais habiller Madame ».

« Je n'ai pas le temps, passez-moi une robe de chambre ».

On lui fit respirer des sels et, un instant après, elle commençait à reprendre ses sens.

« Que se passe-t-il donc ? demanda-t-elle en prononçant un long regard autour d'elle ».

« Ne vous effrayez pas, Madame, tenez de rester calme, lui dit Henriette, car vous avez besoin de tout votre sang-froid pour prendre un parti ».

« Qu'est-il donc arrivé ? parlez, reprit la jeune femme en faisant un effort visible pour se rappeler ».

« Je ne devrais pas vous le dire tout de suite, après la terrible secousse que vient d'éprouver Madame, mais le temps presse, on peut éviter un grand malheur en se hâtant... enfin, Madame la comtesse, vous avez perdu connaissance en lisant un télégramme qui... »

La comtesse jeta un cri d'angoisse.

« Ah ! je sais, je me rappelle, s'écria-t-elle, mon mari... l'apoplexie... il est mort ».

Et, se relevant tout à coup par un violent effort :

« Vite, vite, ma voiture ! »

« Mais Madame la comtesse est trop faible, dit Henriette, le cocher peut y aller seul et ramener... »

« Vous ne savez donc pas que dans une heure je serais morte d'angoisse ? non, non, tout de suite ma voiture ».

« Berthe, courez donner ordre qu'on attelle, dit Henriette à la cuisinière ; moi, pendant ce temps, je vais habiller Madame ».

« Je n'ai pas le temps, passez-moi une robe de chambre ».

On lui fit respirer des sels et, un instant après, elle commençait à reprendre ses sens.

« Que se passe-t-il donc ? demanda-t-elle en prononçant un long regard autour d'elle ».

« Ne vous effrayez pas, Madame, tenez de rester calme, lui dit Henriette, car vous avez besoin de tout votre sang-froid pour prendre un parti ».

« Qu'est-il donc arrivé ? parlez, reprit la jeune femme en faisant un effort visible pour se rappeler ».

« Je ne devrais pas vous le dire tout de suite, après la terrible secousse que vient d'éprouver Madame, mais le temps presse, on peut éviter un grand malheur en se hâtant... enfin, Madame la comtesse, vous avez perdu connaissance en lisant un télégramme qui... »

La comtesse jeta un cri d'angoisse.

« Ah ! je sais, je me rappelle, s'écria-t-elle, mon mari... l'apoplexie... il est mort ».

Et, se relevant tout à coup par un violent effort :

« Vite, vite, ma voiture ! »

« Mais Madame la comtesse est trop faible, dit Henriette, le cocher peut y aller seul et ramener... »

« Vous ne savez donc pas que dans une heure je serais morte d'angoisse ? non, non, tout de suite ma voiture ».

« Berthe, courez donner ordre qu'on attelle, dit Henriette à la cuisinière ; moi, pendant ce temps, je vais habiller Madame ».

« Je n'ai pas le temps, passez-moi une robe de chambre ».

On lui fit respirer des sels et, un instant après, elle commençait à reprendre ses sens.

« Que se passe-t-il donc ? demanda-t-elle en prononçant un long regard autour d'elle ».

« Ne vous effrayez pas, Madame, tenez de rester calme, lui dit Henriette, car vous avez besoin de tout votre sang-froid pour prendre un parti ».

« Qu'est-il donc arrivé ? parlez, reprit la jeune femme en faisant un effort visible pour se rappeler ».

« Je ne devrais pas vous le dire tout de suite, après la terrible secousse que vient d'éprouver Madame, mais le temps presse, on peut éviter un grand malheur en se hâtant... enfin, Madame la comtesse, vous avez perdu connaissance en lisant un télégramme qui... »

La comtesse jeta un cri d'angoisse.

« Ah ! je sais, je me rappelle, s'écria-t-elle, mon mari... l'apoplexie... il est mort ».

Et, se relevant tout à coup par un violent effort :

« Vite, vite, ma voiture ! »

« Mais Madame la comtesse est trop faible, dit Henriette, le cocher peut y aller seul et ramener... »

« Vous ne savez donc pas que dans une heure je serais morte d'angoisse ? non, non, tout de suite ma voiture ».

« Berthe, courez donner ordre qu'on attelle, dit Henriette à la cuisinière ; moi, pendant ce temps, je vais habiller Madame ».

